



« NOTRE » PLAN STRATÉGIQUE COMMUNAUTAIRE 2013-2018

SOMMAIRE EXÉCUTIF

THÈME : Un plan stratégique renouvelé
dans une perspective durable

« Si vous ne savez pas où vous allez, vous finirez probablement
quelque part ailleurs¹ »

Shippagan, N.-B.

¹ Extrait de « Principe de Peter »

TABLE DES MATIÈRES

1. Message du conseil municipal	3
2. Préface	4
3. Notre ville	5
4. Mise en contexte.....	11
5. Orientations générales de la municipalité.....	14
6. Orientations stratégiques	15
7. Comité de suivi.....	18
8. Conclusion	19



1. Message du conseil municipal

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons « Notre » plan stratégique 2013-2018. Ce plan fait suite aux consultations publiques menées auprès de nos citoyens et citoyennes ainsi qu'au questionnement et discussions fructueuses au sein du conseil municipal.

Le thème «Un plan stratégique renouvelé dans une perspective durable » reflète très bien l'esprit dans lequel nous voulons orienter notre municipalité : tenir compte des forces et des défis antérieurs et actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il est important, même pour une petite municipalité comme la nôtre, d'adopter les meilleures pratiques environnementales et économiques tout en étant responsables sur le plan social. Sans s'y restreindre, nous souhaitons maximiser nos forces et agir en fonction de la capacité humaine et financière de la municipalité dans un contexte réaliste mais optimiste. Nous travaillerons très fort à l'atteinte des objectifs que, collectivement, nous nous sommes donnés.

Nous désirons remercier toute la population pour sa participation et son engagement tout au long du processus exigé par la réalisation d'un plan stratégique. Nous aimerions encourager tous les citoyens et citoyennes à prendre connaissance de ce document et de contribuer, chacun à sa manière, à l'atteinte de nos objectifs et à la concrétisation de notre vision.

Un merci spécial au conseil municipal qui a fait un travail extraordinaire dans la réalisation de ce plan stratégique.



De gauche à droite, en première rangée, Kassim Doumbia (conseiller), Joanne Richard (directeur général), Tilmon Mallet (maire), Nathalie Robichaud (secrétaire municipale et agente au développement économique), Jérôme Roy (conseiller). Deuxième rangée, Rémi Hébert (conseiller), Patrice-Eloi Mallet (conseiller), Jean-Marc Mallet (conseiller), Anita Savoie Robichaud (conseillère et maire suppléante)

2. Préface

Le plan stratégique communautaire de la Ville de Shippagan 2013-2018 fournit au conseil et au personnel, un point de mire commune pour les cinq années à venir et oriente l'établissement des priorités, assurant ainsi que les services offerts par la Ville répondent aux besoins changeants de la collectivité.

Le plan stratégique communautaire de la Ville de Shippagan présente les priorités pour le mandat du conseil municipal ainsi que les objectifs stratégiques qui énoncent ce que la municipalité cherche à atteindre. Il comprend également un certain nombre d'initiatives stratégiques qui sont des actions tactiques et services concrets qui feront progresser la municipalité vers l'atteinte des objectifs et priorités stratégiques que le conseil municipal aura fixés.

Le plan stratégique communautaire de la Ville de Shippagan sera examiné chaque année et, au besoin, modifié en fonction des changements de contexte opérationnel et des besoins communautaires. Le conseil municipal fera état de l'avancement de son plan, une fois par année, lors d'une réunion publique.

Ce document a été produit par Kassim Doumbia avec la collaboration des membres du conseil municipal.

La force d'une communauté réside dans
l'implication de ses citoyens.

Afin d'alléger le texte du présent document, le genre masculin inclut le genre féminin.

3. Notre ville

Shippagan s'est engagée dans la voie d'une communauté active et en santé par le biais de sa belle piste cyclable longue de 5.6 km, de son sentier rivage, de son réseau de parcs municipaux ainsi que de sa piscine régionale.



Shippagan est une ville portuaire située dans la région de la Péninsule acadienne, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. La Ville de Shippagan a été reconnue comme la Capitale de la pêche commerciale au Nouveau-Brunswick. Toutefois, la municipalité a connu une évolution au fil des années, évolution qui a été marquée par l'incorporation de nouvelles habiletés et nouveaux créneaux associés à la recherche, à l'innovation et au savoir appliqués à l'industrie aquacole, la pêche, la tourbe, et aux développements de nouvelles industries.

Shippagan est une ville pittoresque qui jouit d'une beauté naturelle, d'une diversité culturelle ainsi que d'une très bonne qualité de vie. La Ville de Shippagan fêtait en 2008 ses 50 années d'incorporation. La Ville de Shippagan compte 2603 habitants selon le dernier recensement de 2011. À Shippagan, vous pouvez marcher le long de notre littoral sur un sentier long de 2 km. Le sentier rivage offre une vue magnifique de la baie des Chaleurs. On y retrouve d'ailleurs des aires de repos où l'on peut s'y recueillir. Notre ville offre également de belles expériences et de belles activités durant les quatre saisons. L'horaire des différentes activités est disponible sur le site Internet de la municipalité et est aussi diffusé sur notre nouvelle enseigne lumineuse située sur le boulevard principal en face de notre centre d'information aux visiteurs. Ci-dessous, vous trouverez un aperçu des activités qui sont offertes à Shippagan :

À l'automne, nous pouvons apprécier le Salon du livre de la Péninsule acadienne qui est maintenant un rendez-vous culturel incontournable autant pour la population en général que pour les intervenants du monde littéraire francophone. Grâce à la qualité et à la variété de sa programmation de même que par son appui continu aux diverses initiatives en littérature, il contribue à la valorisation de la littérature et de ses artisans de même qu'au plein épanouissement de la population de la Péninsule acadienne.

En hiver, nous pouvons participer au Carnaval des glaces, assister aux différents tournois de hockey et prendre part à une multitude d'activités qui se déroulent au centre plein air situé au camping municipal.

Au printemps, notre municipalité est bercée par les vagues et retentit au son des sirènes émanant des bateaux de pêche qui reviennent les cales pleines de cargaison. C'est alors le temps de savourer nos délicieux fruits de mer (crabe, homard, huîtres et bien d'autres variétés). Également, pour les amateurs de sports nautiques, les citoyens et les visiteurs peuvent apprécier et/ou participer aux activités organisées dans le cadre de la Fête des vents (Windfest).

En été, notre municipalité rend hommage aux pêcheurs et aux aquaculteurs par le biais du Festival des pêches et de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick à Shippagan. Le festival débute le deuxième samedi du mois de juillet de chaque année, et ce, depuis plus de 52 ans. Durant ce festival, plusieurs activités qui réjouissent autant les plus petits et les grands sont organisées. La marina de Shippagan offre aux personnes qui ont le pied marin une quiétude et un havre de paix qui fait l'envie de bien d'autres régions. Shippagan, c'est aussi la mer, les plages, la beauté naturelle de ses paysages pittoresques, la quiétude et également une proximité avec les îles Lamèque et Miscou.



La bibliothèque publique Laval-Goupil, la piscine régionale, le centre de conditionnement physique, les activités de la Maison de la Culture, les sports, les activités culturelles, les loisirs, la vie communautaire, la vie associative et le développement harmonieux du territoire contribuent à enrichir de façon remarquable la qualité de vie des résidents dans cette charmante ville de la Péninsule acadienne!

Puisque le campus de Shippagan de l'Université de Moncton, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick-Péninsule acadienne et l'Institut de recherche sur les zones côtières constituent un pôle d'excellence en éducation, en recherche et en innovation, la Ville de Shippagan est également très fière de se désigner comme " Ville universitaire "; la seule à se faire connaître ainsi au Nouveau-Brunswick.



Phare Old Portage

Gâce aux institutions de formation postsecondaire et de recherche, les entreprises peuvent bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée, d'une expertise personnalisée et à la fine pointe des nouvelles tendances mondiales.



Nous retrouvons aussi, à Shippagan, l' Aquarium et centre marin du Nouveau-Brunswick. Cette icône touristique abrite toutes les espèces marines qui se trouvent dans la baie des Chaleurs et le golfe du Saint-Laurent, entre autres le fameux homard bleu. Des camps de jour sont également offerts durant l'été afin d'initier les jeunes à l'écosystème marin. L' Aquarium et centre marin du Nouveau-Brunswick abrite la nouvelle salle d'exposition permanente qui porte le nom des deux visionnaires qui ont été à l'origine de ce beau projet soit Jean C. Chiasson et Raymond Haché.



Les amateurs d'activités marines peuvent bénéficier d'installations modernes et sécuritaires ainsi que d'un service hors pair auprès de la marina de Shippagan.

Marina de Shippagan



La Ville de Shippagan a inauguré l'été 2012 son Centre des congrès de la Péninsule acadienne. Cet édifice ultramoderne offre des facilités très intéressantes pour tenir des événements de différentes envergures.



La Ville de Shippagan a eu le privilège et l'immense plaisir de recevoir le comédien québécois Normand D'Amour et l'animateur Dany Turcotte lors du tournage de l'émission la petite séduction en juin 2012. M. D'Amour et M. Turcotte ont été séduits par le chaleureux accueil qui leur a été réservé à leur arrivée par la population et aussi par les différentes activités qui ont été préparées spécifiquement à leur intention.



4. Mise en contexte

La Ville de Shippagan a été à l'écoute de sa population au cours des dernières années par l'entremise de nombreuses sessions de consultation organisées avec celle-ci. Grâce à ces consultations, plusieurs plans stratégiques ont vu le jour :

- ✚ le Plan stratégique et communautaire du territoire de Shippagan 2007-2012;
- ✚ la Planification stratégique pour le secteur économique 2009-2014;
- ✚ le Plan vert : Une vision... des actions de 2009;
- ✚ la Politique culturelle municipale de la Ville de Shippagan 2010;
- ✚ la Politique de développement durable intégré 2011; et
- ✚ le Forum des sports et loisirs 2011.

Ces plans sont des outils précieux qui, une fois mis en œuvre, servent à appuyer le développement de la Ville de Shippagan et verront à améliorer la qualité de vie et favoriser l'épanouissement de ses citoyens et citoyennes. Chacune des études mentionnées ci-haut identifie de grandes ambitions de développement pour les secteurs économique, environnemental et communautaire de Shippagan.

Shippagan, c'est le charme d'une ville façonnée par la mer située dans la Péninsule acadienne. Shippagan a longtemps été une ville dont l'industrie principale a été dominée par le secteur de la pêche ce qui lui a valu son surnom de « Capitale de la pêche commerciale du Nouveau-Brunswick ». En effet, les ressources primaires constituent une richesse importante tant sur le plan économique et de l'employabilité pour bien des régions. Certaines personnes ont préconisé de se départir de son appellation de capitale de pêche commerciale pour ainsi se définir comme étant le **carrefour de l'éducation et de l'innovation** compte tenu des infrastructures actuelles au niveau de l'Université de Moncton - campus de Shippagan, du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick-Péninsule acadienne et de l'Institut de recherche sur les zones côtières. Le Carrefour de l'éducation et de l'innovation donne une tout autre dimension à notre municipalité.

L'industrie des pêches connaît depuis quelques années une certaine fragilité. Ceci est causé d'une part, par des circonstances externes qui ont un impact direct sur l'économie de la région et les finances de la Ville de Shippagan et d'autre part, par des changements environnementaux qui entraînent une diminution de prises chez certaines espèces. Toutefois, la Ville de Shippagan se doit de miser sur le développement de l'industrie de la pêche, car elle a contribué à l'essor économique de la ville pendant de nombreuses années. Nous croyons que c'est une industrie qui a encore beaucoup à offrir en termes de développement et la Ville de Shippagan se doit d'être proactive pour raviver cette industrie. Grâce au dynamisme des entrepreneurs locaux, à leur esprit de créativité et d'entrepreneuriat jumelé à une volonté de coopération et de collaboration de la municipalité, de nouveaux créneaux ont pu se développer et venir appuyer les industries/entreprises déjà établies. Ces entreprises peuvent compter sur l'expertise pointue de chercheurs provenant de l'Université de Moncton - campus de Shippagan, de l'Institut de recherche sur les zones côtières, du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick-Péninsule acadienne et de spécialistes situés dans l'enceinte de l'Aquarium et centre marin du Nouveau-Brunswick.

L'industrie aquacole est une industrie prometteuse et en plein essor. L'aquaculture, c'est-à-dire la culture et l'élevage d'organismes aquatiques à des fins alimentaires ou de repeuplement, est en essor à travers le monde. Étant donné la stagnation des pêches commerciales, l'aquaculture est perçue comme une voie d'avenir pour l'industrie alimentaire. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estimait que d'ici 2010 la demande pour des produits de la mer dépasserait de 15% à 20% les captures de stocks sauvages et qu'en 2030 l'aquaculture pourrait bien être la principale source d'approvisionnement en poissons.

L'industrie de la tourbe a également contribué à l'essor économique de la municipalité et constitue à ce jour un formidable levier économique pour la Ville de Shippagan. En effet, le secteur de la tourbe offre de nombreux potentiels en matière de développement de produits à valeur ajoutée et de surcroît, contribue grandement à créer de nouvelles perspectives de développement économique et d'employabilité pour les citoyens de Shippagan et des collectivités avoisinantes. L'Institut de recherche sur les zones côtières, volet tourbe, offre à l'industrie de la tourbe un outil essentiel à son développement.

Comme municipalité, il est primordial de mettre l'emphase sur les éléments de succès dans notre communauté afin de stimuler la créativité et l'implication des différents intervenants à la mise en commun de leurs efforts pour assurer le développement et le rayonnement de Shippagan. La Ville de Shippagan reconnaît l'importance que revêt la recherche appliquée pour la diversification de notre économie, le développement économique, environnemental, social et culturel dans sa communauté. Shippagan, de par ses infrastructures d'enseignement et de recherche, se trouve être à cheval sur deux pôles d'expertise très intéressants. D'une part, la recherche appliquée qui se développe dans nos institutions qui bénéficie tant au secteur privé que communautaire, la recherche et développement (R&D) qui prend de l'expansion au sein de nos différentes industries, positionne la Ville de Shippagan comme étant un **carrefour de l'éducation et de l'innovation**. D'autre part, le développement de l'industrie aquacole et la recherche avancée dans l'industrie de la pêche et de la tourbe, font également de Shippagan un **centre d'excellence des produits, coproduits marins et de la tourbe**. La Ville de Shippagan se doit d'accompagner ces institutions afin, d'être informée des avancées notables en matière de recherche appliquée qui ont d'ailleurs d'importants potentiels entrepreneuriaux, et, d'être à l'avant plan des nouvelles perspectives entrepreneuriales qui pourraient germer. Les chercheurs sont, sans le vouloir, des ambassadeurs de Shippagan et contribuent à faire rayonner notre municipalité dans le monde.

La Ville de Shippagan, dans son souci d'offrir des services de qualité à ses citoyens et aux communautés avoisinantes a su se doter d'infrastructures stratégiques comme la piscine régionale, le Centre des congrès de la Péninsule acadienne, le développement du nouveau parc industriel à l'entrée de la municipalité, la bibliothèque publique Laval-Goupil, le Centre Rhéal-Cormier, la piste cyclable et bien d'autres. Mais certains défis de taille demeurent entre autres : l'exode des cerveaux, la difficulté à maintenir nos jeunes en région, la précarité d'emplois à temps plein, les turbulences de l'industrie de la pêche commerciale pour ne citer que ceux-ci. C'est ensemble que nous devons réfléchir aux solutions à apporter pour continuer d'avoir une communauté dynamique et dans laquelle il fait bon vivre.

Dans l'optique de poursuivre dans la même lancée, et pour permettre au nouveau conseil municipal en place d'être mieux outillé pour la mise en œuvre des objectifs prioritaires pour notre belle municipalité, un exercice de planification stratégique communautaire a été entamé afin de recueillir le point de vue des citoyens ainsi que des représentants des différents secteurs d'activité en lien avec les six grandes orientations que la Ville de Shippagan s'est fixée.

De par la situation macro-économique que tous les pays subissent actuellement et qui semble vouloir perdurer, nous nous devons d'être créateurs et surtout innovateurs dans nos moyens de réaliser le plein potentiel de notre savoir et celui de notre communauté. À cet égard, le conseil municipal a incité toutes les constituantes de la municipalité à prendre part activement au plein processus de consultation afin de bâtir une municipalité à notre image, selon nos moyens et dans laquelle tout le monde y trouve son compte et puisse pleinement s'épanouir.

5. Orientations générales de la municipalité

Les objectifs et priorités de ce plan stratégique communautaire ont été établis, grâce à votre collaboration et votre participation au processus de consultation, selon la vision, la mission, et les principes de gestion relatifs à la Loi sur les municipalités.

5.1. Vision de la municipalité

Shippagan, ville de pêche et d'aquaculture, est une communauté dynamique, saine et inclusive et se veut un carrefour d'excellence de l'Éducation en français, de l'Innovation, et du Savoir dans une perspective de développement durable.

5.2. Mission

Shippagan, une ville qui fournit des services municipaux de qualité et qui exerce une direction dans les volets environnemental, économique et communautaire.

Le conseil municipal ainsi que la communauté positionneront Shippagan comme endroit idéal où à découvrir, s'y établir, étudier, travailler, vivre; ceci servira également de plan directeur pour le succès futur et la croissance soutenue de notre municipalité.

Shippagan est une collectivité florissante, dynamique et culturellement riche qui offre des services visant à rehausser la qualité de vie de ses citoyens et de ses citoyennes.

La Ville de Shippagan sera reconnue comme chef de file au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne :

- notre effectif professionnel ;
- notre prestation de services de qualité aux citoyens ;
- notre développement économique et touristique ;
- notre grande diversité culturelle;
- nos installations de recherche et d'innovation;
- notre souci écologique.

6. Orientations stratégiques

Entre la perspective exprimée dans la vision et les engagements annuels nécessaires à la mise en œuvre du plan, les axes stratégiques privilégiés constituent des repères que l'administration municipale de la Ville de Shippagan gardera dans sa ligne de mire et en fonction desquels elle évaluera périodiquement les progrès accomplis. Au cours des quatre prochaines années, guidée par sa vision à long terme, la Ville de Shippagan devra canaliser ses efforts dans cinq orientations stratégiques.

Orientation A – Développement durable intégré

Objectif : Déployer le potentiel économique et favoriser les partenariats.

Priorité # 1 : Planifier et encadrer le développement

Recommandations :

- Favoriser le développement durable de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture;
- Favoriser le maintien de nos industries et commerces tout en appuyant l'émergence de nouvelles industries.

Priorité #2 : Réforme de la gouvernance locale

Recommandations :

- Poursuivre l'étude visant à avoir un portrait réel d'un regroupement des communautés ;
- Assurer le suivi relatif à l'étude de faisabilité et voir à la mise en œuvre des recommandations

Priorité # 3 : Positionner Shippagan comme étant le carrefour d'avenir de la Péninsule acadienne

Recommandation :

- Mettre en valeur la créativité et l'innovation dans tous les domaines en s'assurant de mettre en place des mesures visant à les reconnaître et les promouvoir dans un contexte péninsulaire.

Orientation B: Tourisme | Culture | Sports

Objectif : Poursuivre la diversification de nos attraits favorisant un achalandage accru dans nos activités touristiques.

Priorité # 1 : Développer une stratégie de développement touristique

Recommandation :

- Élaborer le plan de développement stratégique touristique de la municipalité (programme PDST) et en assurer sa mise en œuvre ;

Priorité # 2 : Maintenir et améliorer nos services

Recommandations :

- Miser sur le maintien et l'amélioration de nos infrastructures existantes ;
- Poursuivre le développement des sites patrimoniaux et développer un circuit touristique;

Priorité # 3 : Miser sur la culture comme élément de qualité de vie d'épanouissement de notre collectivité

Recommandation :

- Appuyer le milieu dans la mise en œuvre du plan d'action de la politique culturelle ;

Priorité # 4 : Sports et activités physiques

Recommandations :

- Appuyer le milieu afin de développer des compétitions provinciales et nationales ;
- Promouvoir et inciter l'activité physique ;
- Identifier des champions sportifs pour l'adaptation et la promotion des sports pour tous les âges entre autres la jeunesse ;
- Positionner Shippagan pour accueillir certains événements majeurs.

Orientation C : Environnement et infrastructure

Objectif : Préserver et mettre en valeur l'ensemble de nos ressources naturelles et de nos infrastructures dans une perspective de développement durable.

Priorité # 1 : Protéger l'environnement

Recommandations :

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan vert municipal et voir à sa mise à jour ;
- Mettre en œuvre les recommandations découlant du rapport sur l'efficacité énergétique des infrastructures municipales en priorisant les recommandations ayant le plus haut degré de retour sur investissement (cf. Annexe C) ;
- Poursuivre le travail de sensibilisation auprès de la population en ce qui a trait à l'adaptation aux changements climatiques.

Priorité # 2 : Assurer la pérennité des infrastructures

Recommandations :

- Développer un plan de réaménagement et/ou rénovation de l'hôtel de ville de Shippagan en incluant des sources d'énergie alternative;
- Poursuivre l'aménagement du sentier rivage (phase 3);
- Planifier et mettre à jour un plan de développement municipal amélioré axé sur les routes;

Orientation D : Communautaire

Objectif : Avoir une communauté vibrante et engagée qui prend en charge son développement.

Priorité # 1 : Exercer une forte direction communautaire

Recommandations :

- Tisser des liens avec la communauté;
- Favoriser la rétention des jeunes de même que l'augmentation du nombre de familles;
- Favoriser la rétention d'immigrants, et améliorer les moyens favorisant leur intégration à la société acadienne;

Orientation E : Ressources humaines et financières

Objectif : Livrer des services de qualité au meilleur coût possible tout en misant sur l'amélioration de notre fiscalité.

Priorité # 1 : Améliorer, de façon continue, l'efficacité de la prestation des services

Recommandations :

- Voir à l'amélioration continue de la qualité des services ;
- Veiller au mieux-être du personnel;
- Identifier des économies d'échelle et des gains de productivité dans le cadre d'une révision des processus d'opération et administratifs.

Priorité # 2 : Diversifier les sources de revenus municipaux

Recommandation :

- Examiner d'autres options que la taxation foncière et la tarification pour accroître les revenus municipaux.

7. Comité de suivi

La directeur général de la Ville de Shippagan devra mettre sur pied un comité de suivi du plan stratégique et communautaire formé de représentants de services et de directions.

Ce comité a pour responsabilités principales de :

- Veiller à l'intégration d'un plan stratégique communautaire dans les différents plans et politiques de la municipalité ;
- Définir des indicateurs de rendement afin de mesurer les résultats atteints et leurs impacts dans la collectivité ;
- Rendre compte annuellement de l'avancement du plan stratégique et communautaire et proposer, le cas échéant, des ajustements aux orientations et résultats visés par celui-ci.

Ce comité fera rapport, au moins une fois l'an, au conseil municipal.

8. Conclusion

Pour prospérer, à long terme, on se doit de travailler à partir d'une vision qui se veut réaliste bâtie à partir de l'expérience du passé, du présent et visant l'avenir. On se doit d'être innovateur dans un monde en changement continu et dont les ressources ont tendance à s'épuiser. On se doit d'être innovateur dans la conception de nos idées et dans la présentation de nos projets. Tout cela se doit d'être réalisé dans un contexte communautaire de coopération sachant impliquer toutes les classes de notre société. On se doit d'éliminer toutes les barrières qui empêchent le développement et se dire que les idées doivent venir de la communauté. Les plus démunis et les mieux nantis doivent oublier leur statut social et se sentir utiles et complémentaires au développement de notre entité sociale. On reconnaît que ce n'est pas facile de regrouper des gens dont les idéologies ne sont pas toujours les mêmes, mais on réalise par contre que le développement n'est plus l'apanage d'une certaine classe sociale. C'est l'affaire de tous d'y voir. Nous sommes dans une période difficile, économiquement parlant, mais, en même temps, la société doit réviser ses choix pour en arriver à trouver des solutions. Nous devons investir et nous impliquer dans la recherche et le développement de solutions. C'est ici qu'il nous faut innover pour mieux performer. Il est important de reconnaître ce qui se fait ailleurs et de visualiser les nouvelles tendances à l'égard de nos besoins. Il faut souvent laisser l'innovation apparaître dans nos projets et y voir le résultat de nos réalisations souhaitées. L'éducation est avant tout un principe de coopération tout comme l'information d'ailleurs.

Il nous faudra faire valoir l'importance de notre économie par rapport aux grands centres à savoir ce que l'on peut leur apporter. Tout en nous développant nous-mêmes, on réussira si justement on accepte de sortir de notre centre d'intérêt local pour avoir un rayonnement mondial (pensons localement pour agir globalement). C'est ainsi que nous réussirons à faire ressortir nos possibilités économiques et culturelles tout en se permettant un essor économique local dans un environnement sain. Ceci est en fait une projection à long terme. Notre approche vers la consultation rapportera certainement si on la veut dynamique et intensive.

Tout en respectant la mission organisationnelle de chaque partenaire, il ne faudra pas oublier la raison d'être de la présente proposition, soit la mise en place et en opération de la mission et de la vision de la communauté. Le respect des attentes et des limites de chacun tout comme le partage des pouvoirs, des risques et des responsabilités entre les intervenants sont des éléments primordiaux. De sorte à favoriser l'engagement et la durabilité du processus, l'investissement conjoint des ressources se doit d'être unanime. Pour bien réaliser cette idéologie, l'établissement de protocoles de collaboration, la création de tables de concertations, des conférences, de sessions d'information et de formations conjointes sont des éléments de respect et de collaboration communautaire.

Merci pour votre unique et précieuse contribution à l'édification de la Ville de Shippagan dans laquelle vous voulez vivre pour toujours!





Shippagan